

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu dans la salle du Conseil communal, le **jeudi 22 décembre 2022 à 20 heures**.

SEANCE PUBLIQUE

SERVICE URBANISME ENVIRONNEMENT LOGEMENT

1. Plan HP: principe de l'acquisition d'une parcelle sise 33, rue du Gestiaux à 1367 Ramillies.
2. Wallonie - Plan de relance - Plan EZ-Charge - Mise en place d'un programme visant à amplifier le déploiement d'infrastructures de rechargement pour véhicules électriques sur le domaine public par les pouvoirs locaux - Approbation des points de la phase 1 et 2 et transfert de la gestion du marché public à l'in BW.

SERVICE TRAVAUX

3. Projets extraordinaires - PE 20210127 et PE 20230050 - Décision d'organiser une procédure de marché public avec l'Intercommunale ECETIA dans le cadre de la relation « in house » afin de désigner un auteur de projet pour les travaux de transformation de la cure de Huppaye en logements et d'aménagement des espaces au-dessus de la salle communale de Huppaye en logements: approbation des conditions du marché.
4. Plan d'Investissement Communal 2022-2024 (PIC / PIMACI). Approbation des projets à soumettre à la Région wallonne.
5. PE20220045 - Aménagements cimetières - Marché de stock 2023 de fournitures et placement de caveaux funéraires, cavurnes et columbariums dans les cimetières de l'entité de Ramillies: approbation des conditions de marché.
6. PE 20170036 - Construction de nouveaux locaux scolaires dans le cadre du P.P.T. 2018-2019 (version 2) - Lot 3 (Techniques spéciales ELECTRICITE). Décision de principe pour un avenant 1 - Formule de révision.
7. PE 20170036 - Construction locaux scolaires - Escalier extérieur - relance 2. Décision de principe pour un avenant 1 - actualisation des prix

SERVICE FINANCES TAXES RECETTES

8. Information - P.V. de vérification de caisse pour la période du 01/01/2021 au 30/09/2022.
9. Budget communal des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023.
10. Zone de police. Intervention financière communale pour 2023.
11. INFORMATION - Rapport annuel sur les subventions indirectes (en nature) octroyées en 2022 (délégation du Collège Communal).
12. Octroi des subsides (subventions en numéraire) à certains groupements, associations ou sociétés pour 2022.

SERVICE SECRÉTARIAT

13. Convention de mise à disposition entre ENECO WIND BELGIUM SA et l'Administration Communale - Installation d'un sonomètre
14. Démission d'un membre du Conseil de l'Action Sociale : Prise d'acte.
15. Désignation d'un conseiller de l'Action Sociale : Prise d'acte.
16. CPAS. Pour approbation. Modification budgétaire n° 3/2022 - Services ordinaire et extraordinaire.
17. CPAS. Pour approbation par le Conseil Communal - Budget 2023.
18. In Bw. Convention: a) d'acquisition en pleine propriété, b) d'acquisition avec emprise en sous-sol, c) d'une servitude de passage et d) d'autorisation d'occupation temporaire d'une partie de la parcelle cadastrée sous Huppaye, section C n° 134G pie située rue d'Autre-Eglise.
19. Règlement du mérite sportif et des récompenses sportives de la Commune de Ramillies: approbation.
20. Pour approbation. Fabrique d'Eglise Saint André à Mont-Saint-André. Budget 2023.
21. Approbation du Procès-verbal de la séance du 30/11/2022
22. Interpellations du Collège communal

HUIS - CLOS

SERVICE ENSEIGNEMENT

23. Ecole communale de Ramillies – Direction : Nomination à titre définitif de la directrice stagiaire.

24. Ratification de la délibération du Collège communal du 23/11/2022 désignant une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes/semaine, au lieu de 13 périodes intérimaires d'un mi-temps thérapeutique, avec effet rétroactif du 22/11/2022 jusqu'au 07/07/2023.
25. Ratification de la délibération du Collège communal du 23/11/2022 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 13 périodes/semaine avec effet rétroactif du 22/11/2022 jusqu'à la fin du mi-temps thérapeutique.

SERVICE SECRÉTARIAT

26. Ancien Cimetière de Petit-Rosière: récupérations des concessions datant d'avant 1945 en défaut d'entretien.
27. Ancien cimetière de Petit-Rosière : récupérations des concessions datant d'après 1945 en défaut d'entretien.
28. Renon à la concession en pleine terre de 6 M² octroyée par le Conseil communal le 23/03/1955 ; renouvelée par le Collège échevinal le 21/11/2005 pour 50 ans et située au cimetière de Petit-Rosière (ancien).



Ramillies, le 14 décembre 2022

PAR LE COLLEGE,

P.O.

Le Directeur général - Secrétaire,

Le Bourgmestre - Président,

L. NOEL

J-J. MATHY